Le risque plomb en milieu professionnel



Prévention des risques professionnels
À destination des salariés

presanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

QU'EST-CE QUE LE RISQUE PLOMB ?

Manipuler ou être en contact direct ou indirect avec le plomb comporte des risques pour les travailleurs.

Plus de 200 000 salariés seraient exposés au plomb en France (enquête Sumer de 2017)..

Le plomb et ses composés sont étiquetés comme toxiques pour la reproduction et sont classés par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) comme potentiellement cancérogène (groupe 2B).

Les affections dues au plomb et à ses composés sont reconnues comme Maladies Professionnelles (MP), Tableau n°1 des MP du régime général.

Un SIR (suivi individuel renforcé) doit être mis en place pour tout travailleur exposé au plomb, peu importe le niveau de concentration (article R. 4412-160).

À noter qu'une directive européenne a été publiée le 19 mars 2024 et est entrée en vigueur le 20e jour après sa publication. Elle révise les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) au plomb et à ses composés inorganiques en les réduisant de cinq fois.

Les États membres avaient deux ans pour établir les nouvelles valeurs limites et les mesures de protection supplémentaires en adaptant leur législation nationale.

Depuis le 9 avril 2026, en France, les nouvelles limites sont donc abaissées et renforcées comme suit :

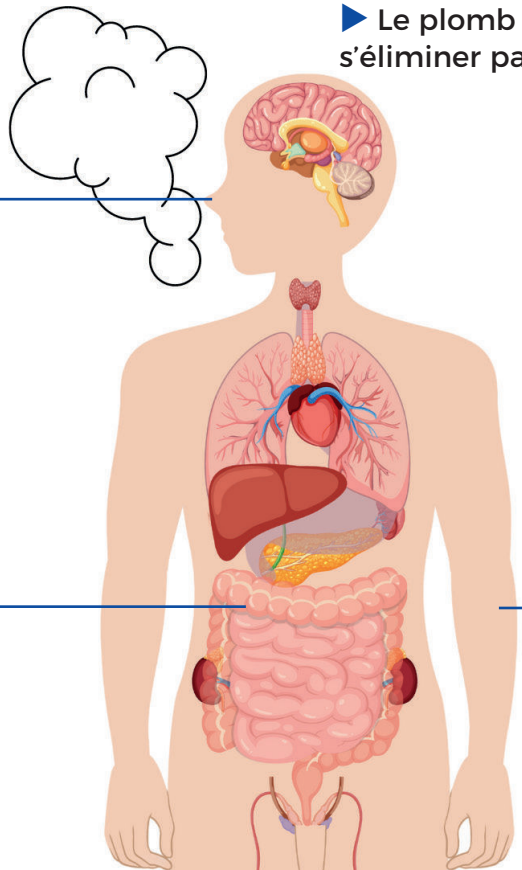
- La limite d'exposition professionnelle passe de 0,15 mg/m3 à 0,03 mg/m3 à ne pas dépasser en moyenne sur 8 heures dans l'atmosphère des lieux de travail (article R. 4412-149)
- La valeur limite biologique (VLB) est fixée à 300 µg/L jusqu'au 31 décembre 2028. Elle passera à 150 µg/L à compter du 1er janvier 2029.

Le contrôle du respect des valeurs limites réglementaires (VLEP et VLB) du plomb doit être réalisé par des laboratoires accrédités.

COMMENT LE PLOMB PÉNÈTRE-T-IL DANS L'ORGANISME ?

- Le plomb pénètre dans l'organisme par inhalation ou ingestion principalement.
- Une fois dans l'organisme, le plomb se retrouve dans le sang, puis, il se fixe sur les os et les dents.
- Le plomb met plusieurs dizaines d'années à s'éliminer par les voies naturelles.

VIA LE SYSTÈME RESPIRATOIRE : sous forme de poussière, de vapeur ou de fumée.



VIA LE SYSTÈME DIGESTIF : par la mastication d'aliments souillés, la déglutition ou un défaut d'hygiène des mains (mains sales).

VIA LA PEAU : très faible probabilité de pénétration si la peau n'est pas lésée.

COMMENT SE PROTÉGER ?

▶ Utiliser les dispositifs d'aspiration à la source et de ventilation générale à disposition.

▶ Respecter le suivi médical instauré par le médecin du travail et effectuer les examens complémentaires prescrits.

▶ En cas de grossesse, prévenir de son état le plus tôt possible.

▶ Nettoyer son poste de travail régulièrement en utilisant un aspirateur avec filtres ou un nettoyage humide pour les petites quantités de poussières, proscrire la soufflette.

▶ Porter les EPI (vêtements de travail, gants, lunettes, appareils de protection respiratoire équipés de filtre P3) et les décontaminer ou les jeter en fin de poste.



▶ Respecter des mesures d'hygiène :

⇨ Ne pas boire, fumer, manger, mastiquer au poste de travail exposé et/ou en tenue de travail.

⇨ Se laver soigneusement les mains, le visage, se brosser les ongles et ôter ses vêtements de travail avant chaque pause.

⇨ Se doucher systématiquement en fin de poste.

⇨ Séparer ses vêtements de travail et ses effets personnels.

⇨ Changer régulièrement de vêtements de travail.

⇨ Éviter de se ronger les ongles et le port de la barbe et/ou de la moustache (limite l'adhésion du masque sur le visage).

En respectant les règles d'hygiène, vous vous assurez de ne pas transporter de plomb chez vous, et évitez ainsi de contaminer votre famille.

QUELS SONT LES EFFETS POSSIBLES DU PLOMB SUR LA SANTÉ ?

Au niveau neurologique :

▶ Troubles de l'humeur et de la mémoire, du sommeil...

▶ Atteinte des nerfs moteurs et sensitifs, démence.

Au niveau rénal :

▶ Perturbation des fonctions d'élimination puis insuffisance rénale chronique.

Au niveau cardiovasculaire :

▶ Hypertension.

Au niveau du système digestif :

▶ Douleurs abdominales (colique de plomb).

Au niveau de la reproduction :

▶ Effets sur la grossesse (fausse couche) et la santé de l'enfant (retard du développement psychomoteur et intellectuel).

▶ Altération de la production de spermatozoïdes.

Au niveau du sang :

▶ Diminution du nombre de globules rouges (anémie).

SECTEURS PROFESSIONNELS LES PLUS CONCERNÉS

- Le bâtiment, par exemple :
  - ⇨ Travaux de couverture nécessitant la soudure au plomb ou l'utilisation de feuilles de plomb.
  - ⇨ Intervention sur des peintures ou des canalisations anciennes.
- L'industrie, par exemple :
  - ⇨ La métallurgie, en particulier les fonderies, la fabrication de radiateurs...
  - ⇨ Le soudage, le recyclage de produits contenant du plomb.
  - ⇨ La fabrication et le recyclage de batteries, de produits électroniques et de certaines peintures.
- L'artisanat, par exemple :
  - ⇨ La fabrication et la réfection de vitraux, la joaillerie.
  - ⇨ La fabrication de poterie et de faïence.



EN SAVOIR PLUS

Pour toute question, contactez votre médecin du travail ou l'équipe pluridisciplinaire de votre Service de Prévention et de Santé au Travail

Odalia

On travaille mieux quand on est bien

Document élaboré par Expertis
Membre de Présanse Paca-Corse

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR-CORSE

Retrouvez-nous sur les réseaux

Édition de juillet 2026 - Crédits illustrations : aleksandarlittlewolf/Freepik, brgfx/Freepik, AdobeStock, khonkangrua/AdobeStock